



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LA LETTRE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Lettre n°77 novembre 2021

Éditorial



En ce mois de novembre, l'actualité de la sécurité routière a été particulièrement variée.

Tout d'abord, en termes de sensibilisation : six actions ont été menées par les intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR) et nos partenaires. Elles ont eu lieu auprès de lycéens, d'étudiants et de contrevenants.

Ensuite, en termes de communication, une campagne a été diffusée sur les sites internet de la presse quotidienne régionale, pour rappeler l'importance d'un bon éclairage, en cette période de baisse de luminosité. Une autre opération spéciale a été organisée ; les sachets à baguette, comme vous pourrez le lire dans ces pages.

Enfin, nous avons finalisé la mise en œuvre de l'externalisation de la conduite des voitures-radars. Celle-ci est opérationnelle depuis le 1^{er} décembre.

Je le rappelle, pour lutter contre l'accidentalité, prévention et répression sont indissociables.

Au titre de la prévention, je salue les candidats qui ont été nombreux, à se présenter pour devenir (IDSR) : 11 ont participé à la formation du 10 décembre. D'autres, nous l'espérons, pourront en bénéficier prochainement.

Bonne route, en toute sécurité !

Emilia Havez, Directrice de cabinet,
cheffe de projet sécurité routière
Préfecture de la Vienne

L'INFO DU MOIS

Déploiement des voitures-radar

Le département de la Vienne enregistre, entre le 1^{er} janvier et la fin novembre 2021, 224 accidents qui ont occasionné le décès de 19 personnes. L'alcool, l'usage des stupéfiants, le non-respect des règles de circulation, en particulier la vitesse, sont souvent à l'origine de ces drames.

S'agissant de la vitesse, le constat est sans appel : ces trois dernières années, on observe une augmentation importante des suspensions de permis pour excès de vitesse (295 en 2020, malgré la diminution du trafic induite par la crise sanitaire, contre 258 en 2019 et 157 en 2018).

Pour lutter contre ce fléau, la Délégation à la Sécurité Routière a décidé depuis 2018 de déployer dans les départements des voitures-radar à conduite externalisée. 45 véhicules sont en cours de déploiement dans la région Nouvelle-Aquitaine.

Dans la Vienne, le dispositif est entré en fonction le 1^{er} décembre 2021. Trois voitures-radar sont chargées de contrôler la vitesse des véhicules qui les doublent ou qui les croisent. Elles peuvent circuler sur les routes 7j/7 et 24h/24.

SUITE PAGE 2

L'INFO DU MOIS (suite)

Les entreprises qui interviennent dans ce dispositif ont répondu à un appel d'offres et à un cahier des charges très précis.

L'entreprise titulaire du marché est rémunérée en fonction du nombre de kilomètres de contrôle effectué, selon des parcours et des objectifs fixés par l'État. La rémunération est donc déterminée à l'avance, de manière totalement indépendante du nombre de contraventions. Si la société ne respecte pas ces règles ou si la vitesse du véhicule-radar n'est pas adaptée, le titulaire du marché s'expose à des pénalités. L'opérateur privé retenu pour la Nouvelle-Aquitaine est GSR.

Une marge de tolérance supérieure à celle des radars fixes est appliquée : 10 km/h ou 10 % en plus de la vitesse maximale autorisée (le plus favorable au contrevenant). Ces voitures-radar ne sont pas signalées, le système de contrôle est intégré dans les voitures banalisées et utilise un flash infra-rouge, non visible par les usagers.

La liste des parcours à réaliser par l'opérateur privé a été élaborée par la gendarmerie, la police, la direction départementale des territoires et la préfecture. Les chiffres de l'accidentalité et le flux des véhicules associés aux zones et axes les plus accidentogènes constituent les premiers critères pris en compte pour déterminer les itinéraires de contrôle. Cette liste pourra évoluer dans le temps en fonction de l'évolution de l'accidentalité.

POURQUOI CONFIER LA CONDUITE DES VOITURES-RADAR À DES SOCIÉTÉS PRIVÉES ?

AFIN DE LIBÉRER DU TEMPS POUR LES FORCES DE L'ORDRE





ILS SE CONSACRERONT À DES TÂCHES OÙ IL EST INDISPENSABLE D'INTERCEPTER L'AUTOMOBILISTE : CONTRÔLE D'ALCOOLÉMIE, CONTRÔLE DE STUPEFIANTS, ETC.

= 400 EMPLOIS À TEMPS PLEIN

AFIN D'AUGMENTER LE TEMPS D'USAGE DES VOITURES-RADAR ET D'ASSURER LE RESPECT DES LIMITATIONS DE VITESSE SUR L'ENSEMBLE DU RÉSEAU



BILAN DE L'ACCIDENTALITÉ

	Octobre 2019	Octobre 2020	Octobre 2021	Évolution 2020/2021	Janv. à oct. 2019	Janv. à oct. 2020	Janv. à oct. 2021	Évolution 2020/2021
 Accidents	27	28	24	- 4	240	174	205	+ 31
 Tués	3	2	2	0	20	21	19	- 2
 Blessés	44	31	34	+ 3	325	244	288	+ 44
 Dont blessés hospitalisés	15	11	10	- 1	145	92	100	+ 8

Les modifications profondes des conditions de trafic au cours de l'année 2020, en raison de la crise sanitaire ont impacté les chiffres de l'accidentalité. Pour cette raison, une double comparaison est présentée, avec les données 2020 et celles de 2019, année précédant la crise sanitaire.

ACTUALITÉS

Journée prévention au lycée Réaumur à Poitiers

Le 22 novembre, une centaine de collégiens et lycéens, des classes de troisième et seconde, âgés de 14 à 16 ans, ont participé à la journée sécurité routière organisée au lycée Réaumur à Poitiers. Les jeunes, répartis en quatre groupes ont bénéficié d'interventions des IDSR et de la protection civile, sur les thèmes des conduites addictives et des conséquences d'un accident mortel sous l'empire de l'alcool et des stupéfiants. Yann Meheux, victime d'un dramatique accident de la route a apporté son témoignage aux élèves, pour les amener à prendre conscience des risques qu'ils encourent au volant.



Opération « Carton jaune » le samedi 27 novembre

Du 1^{er} au 14 novembre, les services de gendarmerie et de police ont procédé à des contrôles routiers sur l'ensemble du territoire du département. En alternative à la sanction, des ateliers de sensibilisation aux risques routiers ont été proposés à 57 conducteurs ayant commis les infractions suivantes : excès de vitesse inférieurs à 30 km/h, utilisation d'un téléphone portable ou d'écouteurs au volant.

Les ateliers ont été animés par des intervenants départementaux de sécurité routière de la préfecture et des représentants des forces de l'ordre. Les contrevenants ont assisté en outre à une manœuvre de désincarcération et au témoignage d'une victime d'accident de la route. Le député Sacha Houlié et le délégué du procureur référent sécurité routière, Michel Bobin, ont assisté à l'événement, aux côtés de Mme la directrice de cabinet de la préfecture, Emilia Havez.



BILAN DES INFRACTIONS D'OCTOBRE



95

Alcool



40

Stupéfiants



257

Vitesse



67

Priorités



104

Retraits de permis

ACTEUR DU MOIS

Victorie Guilman, coureuse cycliste

Ce mois-ci, la préfecture souhaite mettre à l'honneur l'équipe cycliste féminine FDJ Nouvelle Aquitaine Futuroscope. À travers la présence de Victorie Guilman, lors du lancement de l'opération sacs à baguettes, elle a montré son engagement en matière de sécurité routière et en particulier concernant le partage de la route vélo/voitures.



Sur les cinq dernières années, 70 % des accidents graves (avec personnes tuées ou hospitalisées plus de 24 h) dans la Vienne ont eu lieu en zone rurale. Face à ce constat, Chantal Castelnot, préfète de la Vienne, a décidé de renforcer les mesures de prévention et de mettre en place une opération de communication à travers un produit présent dans tous les foyers : la baguette de pain.

Avec le concours des effectifs de la gendarmerie, la préfecture a mis gratuitement à la disposition d'une quarantaine de boulangeries situées en zones rurale et semi-rurale, 160 000 sacs à baguette véhiculant des messages de prévention.

Deux thèmes ont été retenus pour lutter contre l'insécurité routière, au regard de l'accidentalité et des comportements dangereux :

- **Le partage de la route entre cyclistes et automobilistes**

Au plan national, en 2020, la moitié des cyclistes tués et blessés ne portait pas de casque*. Hors agglomération, de nuit, huit tués sur neuf et 65 % des blessés ne portaient pas de gilet réfléchissant*. Par ailleurs, en 2021, trois cyclistes sont décédés dans le département de la Vienne.

- **L'usage du téléphone au volant**

Un accident corporel sur 10 est lié à l'utilisation du téléphone en conduisant. Dans la Vienne, sur les cinq dernières années, la gendarmerie enregistre près de 8000 infractions liées aux téléphones portables.

Emilia Havez, directrice de cabinet de la préfète de la Vienne et cheffe de projet sécurité routière et la gendarmerie nationale de la Vienne ont lancé le 16 novembre l'opération de prévention parrainée par l'équipe cycliste FDJ Nouvelle Aquitaine Futuroscope, à la boulangerie Le Fournil de Bellefois à Neuville-du-Poitou.

Victorie Guilman, coureuse de l'équipe cycliste FDJ Nouvelle Aquitaine Futuroscope, était présente pour apporter son soutien à cette opération et sensibiliser les clients à l'importance des équipements obligatoires à vélo et à la nécessité du respect des règles de circulation.

Cette opération de prévention sécurité routière s'est étalée sur une huitaine de jours, au rythme des ventes des boulangeries.

**Source : bilan accidentalité Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR) 2020.*



AGENDA

6 AU 10 DÉCEMBRE

Semaine « 10 de conduite » au LP2I, en partenariat avec Groupama et le groupement de gendarmerie de la Vienne

14 DÉCEMBRE

Journée sécurité routière au Lycée Marc Godrie, Loudun

30 DÉCEMBRE

Distribution d'éthylotests au sein de la Galerie commerciale Géant Beaulieu, Poitiers